



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2026

RAPPORT MORAL 2025

Introduction

L'année 2025 marque une étape importante dans le développement du CDJM. Après s'être peu à peu installé dans le paysage médiatique et institutionnel français, le CDJM a entamé une nouvelle page de son histoire, en consolidant et en structurant son activité. Cette évolution s'est traduite à la fois par la reconnaissance croissante de son rôle, par l'élargissement de ses actions et par le renforcement progressif de ses moyens. Elle correspond à une nécessité urgente, celle de renforcer la déontologie journalistique comme l'un des remèdes à la crise que traverse la démocratie française. Face à la polarisation du débat public, à l'augmentation de la défiance du public envers les médias, l'autorégulation de la déontologie journalistique est une solution pour promouvoir une information digne de confiance, qui est l'un des piliers essentiels de la démocratie.



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

Une reconnaissance croissante du rôle du CDJM

Six années après sa création, le CDJM s'impose progressivement comme un acteur clé de l'environnement médiatique français. Cette reconnaissance se manifeste à plusieurs niveaux.

Le nombre de saisines adressées au Conseil demeure élevé, avec 207 saisines reçues en 2025 et 71 avis rendus. Ces chiffres témoignent non seulement d'une visibilité accrue du dispositif auprès des citoyens, mais également d'une confiance croissante dans la capacité du CDJM à instruire les dossiers de manière indépendante, contradictoire et argumentée.

Le rôle du CDJM ne se limite pas à la publication d'avis. Il participe également à une mission plus large de pédagogie et de dialogue entre les professionnels de l'information et le public. La qualité des échanges engagés avec les rédactions, les écoles de journalisme, les chercheurs, les associations et les citoyens confirme l'utilité et la légitimité du CDJM dans la nécessaire réflexion collective autour de la déontologie journalistique.

L'année 2025 a également été marquée par le développement des relations institutionnelles du CDJM, qui a poursuivi ses échanges avec les pouvoirs publics, les autorités de régulation et les organisations professionnelles afin de promouvoir l'autorégulation de la déontologie journalistique.



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

Une activité en développement constant

L'activité du CDJM a connu une progression importante au cours de l'année 2025, tant sur le plan des saisines que des actions de sensibilisation, de formation et de diffusion des bonnes pratiques.

Le Conseil a poursuivi son travail d'analyse des saisines dans le respect des principes qui fondent son fonctionnement : collégialité, pluralisme des points de vue et indépendance des décisions. Le modèle tripartite du CDJM – associant représentants du public, journalistes et éditeurs – continue de constituer l'une des principales garanties de la légitimité et de l'équilibre de ses travaux.

En 2025, le CDJM a reçu 207 saisines, contre 218 saisines en 2024 et 146 en 2023. Après une forte augmentation entre 2023 et 2024, 2025 a été une année de stabilisation, alors que l'augmentation reprend en 2026.

Pour plus de la moitié, les saisines visent à dénoncer des manquements en matière d'exactitude et de véracité. Le motif d'absence d'offre de réplique est en augmentation, il concernait environ 20 saisines par an en 2024, contre 36 en 2025.

Parallèlement à cette activité de traitement des saisines, le CDJM a renforcé ses actions de promotion de la déontologie journalistique. **Les interventions publiques, ateliers, conférences, débats et formations** se sont multipliés au cours de l'année, notamment dans les festivals, les écoles de journalisme et les rencontres professionnelles. Ces initiatives contribuent à inscrire les questions



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

déontologiques dans le débat public et à sensibiliser de nouveaux publics aux enjeux de qualité de l'information.

L'année 2025 a également vu le lancement de plusieurs **dispositifs nouveaux** :

- les « #AteliersDéonto » diffusés sous format vidéo ;
- les petits-déjeuners débats ;
- et surtout le service « SOS Déonto », destiné à accompagner les journalistes confrontés à des interrogations éthiques dans leur pratique professionnelle.

Ces nouveaux outils traduisent la volonté du CDJM d'apporter des réponses concrètes, accessibles et adaptées aux évolutions contemporaines du métier de journaliste.

Le Conseil a par ailleurs poursuivi son travail de publication de recommandations pratiques destinées aux professionnels, notamment sur **le traitement des faits divers et la distinction entre publicité et information**.

Une structuration progressive de l'association

L'année 2025 constitue également une étape importante dans la consolidation du modèle économique et organisationnel du CDJM.

Grâce à l'obtention de nouveaux soutiens financiers et à un important travail de recherche de financements, les recettes de l'association ont connu une



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

progression significative. Cette évolution permet au CDJM d'envisager son développement avec davantage de stabilité et de visibilité.

Le soutien renouvelé de plusieurs partenaires et l'arrivée de nouveaux bailleurs traduisent une prise de conscience croissante de l'importance des enjeux liés à la qualité de l'information et à la régulation déontologique indépendante.

Cette amélioration des ressources a permis de renforcer progressivement les capacités opérationnelles de l'association, notamment par le recrutement de nouveaux moyens humains. Toutefois, le fonctionnement du CDJM repose encore très largement sur l'engagement exceptionnel de ses bénévoles, dont le travail représente l'équivalent de plusieurs emplois à temps plein.

Je tiens à saluer ici l'investissement constant des membres du Bureau, du Conseil d'administration, des adhérents et des partenaires qui contribuent quotidiennement au développement du projet associatif.

Malgré ces avancées, plusieurs défis demeurent :

- un sous-dimensionnement persistant des moyens humains pour faire face à l'augmentation des sollicitations et des besoins, notamment dans le champ du numérique ;
- la nécessité de pérenniser les financements obtenus ;
- la présence encore limitée de certains grands acteurs médiatiques au sein du dispositif.



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

Ces enjeux rendent indispensable la poursuite du travail de structuration engagé depuis plusieurs années.

Préparer l'avenir : le plan stratégique 2026-2030

Conscient des mutations profondes qui affectent aujourd'hui l'écosystème de l'information, le CDJM a engagé en 2025 l'élaboration d'un plan stratégique pour la période 2026-2030.

Ce plan doit permettre au Conseil :

- de consolider son modèle économique ;
- d'élargir ses actions ;
- de renforcer sa visibilité ;
- et d'adapter ses outils aux nouveaux usages numériques de l'information.

Trois orientations majeures structurent cette stratégie :

- encourager la saisine du CDJM, notamment à propos d'actes journalistiques diffusés sur les plateformes numériques ;
- promouvoir plus largement la déontologie journalistique dans le débat public ;
- favoriser les bonnes pratiques auprès de l'ensemble des acteurs de l'information, y compris les nouveaux créateurs de contenus d'information.



POUR UNE INFORMATION DIGNE DE CONFIANCE

L'émergence de nouveaux formats de diffusion de l'information, l'influence croissante des plateformes numériques et la multiplication des acteurs produisant des contenus à vocation informationnelle imposent en effet d'élargir les réflexions déontologiques au-delà des médias traditionnels.

Le CDJM entend participer pleinement à cette réflexion collective, dans le respect de ses principes fondateurs d'indépendance, de pluralisme et de dialogue.

Conclusion

L'année 2025 confirme à la fois la pertinence du projet porté par le CDJM et la nécessité de poursuivre son développement et son action :

- au service d'une information fiable et de qualité ;
- dans le respect de la liberté éditoriale ;
- et dans la conviction que la confiance des citoyens dans l'information constitue l'un des fondements de la vie démocratique.

Au nom du Bureau et de l'ensemble du Conseil d'administration, je remercie chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles, adhérents, partenaires, soutiens institutionnels et financiers pour leur engagement aux côtés du CDJM.

Kathleen Grosset
Présidente du CDJM